

29/01/20198

**FONDS EUROPEEN POUR LA JEUNESSE**

**FORMULAIRE DE RAPPORT**

**SUBVENTION STRUCTURELLE (SG2) 2018-2019**

**RAPPORT DE PREMIERE ANNEE**

**à soumettre avant fin février 2019 pour validation par le FEJ   
avant confirmation de la subvention SS2 pour 2019**

Ce formulaire est uniquement une ébauche de rédaction et ne doit pas être envoyé au FEJ.  
Il reproduit les informations contenues dans le formulaire en ligne  
pour vous aider à préparer votre rapport.  
Tous les rapports doivent être soumis en ligne.

**PRÉSENTATION**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom de l’ONG** | Information extraite du formulaire de demande |
| **Responsable de l’ONG** | Information extraite du formulaire de demande |
| **Numéro de l’ONG** | Information extraite du formulaire de demande |
| **Type d’ONG** | Information extraite du formulaire de demande |

**N.B. Si des informations relatives à votre organisation doivent être mises à jour, elles doivent être complétées dans le formulaire d’inscription (Section ONG : Gestion de vos informations)**

**Personne responsable**

Qui était le(la) responsable de cette demande de subvention structurelle ?

Cette personne sera la personne de contact pour toutes les questions et commentaires concernant ce rapport.

|  |  |
| --- | --- |
| **Prénom** | Information extraite du formulaire (peut être modifiée) |
| **Nom** | Information extraite du formulaire (peut être modifiée) |
| **Fonction** | Information extraite du formulaire (peut être modifiée) |
| **Email** | Information extraite du formulaire (peut être modifiée) |
| **Téléphone** | Information extraite du formulaire (peut être modifiée) |

**Stratégie**

**Approche stratégique pour 2018-2019**

Tout se déroule-t-il comme prévu ?

**Commentaire**

|  |
| --- |
| Par rapport à ce que vous avez indiqué dans le formulaire de demande, veuillez expliquer les modifications qui ont été apportées à votre approche stratégique pour 2018-2019 et l'effet que ces changements ont eu. |

**Liens avec le Conseil de l’Europe**

|  |
| --- |
| Par rapport à ce que vous avez indiqué dans le formulaire de demande, y a-t-il eu des évolutions affectant la manière dont votre approche stratégique est liée aux priorités du secteur de la jeunesse du Conseil de l'Europe pour 2018-2019 ? |

**Rapport d’activités**

**Merci de joindre votre rapport annuel d’activités pour 2018 (obligatoire). Il doit inclure une analyse critique de la manière dont les activités ont été menées.Le rapport doit mentionner le soutien du FEJ (le logo du Conseil de l'Europe et l’identité visuelle du FEJ - voir** [**http://eyf.coe.int**](http://eyf.coe.int)**).**

**Commentaire**

|  |
| --- |
| Veuillez expliquer si des modifications ont été apportées à votre programme d’activités en 2018 et, si c’était le cas, comment cela a affecté votre planning/vos méthodes de travail. |

**BUDGET**

**Veuillez mettre à jour les chiffres estimés pour vos dépenses et recettes en 2018 dans le tableau en ligne (en Euro) lors de la soumission de votre rapport de première année.  
Lors de la soumission du rapport final, mettez à jour les chiffres pour 2018 et 2019.   
Assurez-vous que les chiffres concernant les subventions du FEJ apparaissent clairement et correspondent aux montants transférés sur votre compte bancaire. Les chiffres du budget en ligne doivent correspondre à ceux des comptes certifiés/audités.**

Vous n'êtes pas obligés de joindre vos comptes certifiés/audités pour 2018 (ils vous seront demandés avec le rapport final), mais vous pouvez joindre vos prévisions de comptes le cas échéant.

**VALIDATION**

Avant de soumettre votre rapport, veuillez confirmer que vous avez pris connaissances du règlement d’utilisation des ressources du FEJ (voir le lien sur le site web du FEJ – paragraphe 1.B sur les subventions structurelles) et que les informations fournies dans votre demande sont vraies, exactes et correctes.

**SUBVENTION STRUCTURELLE (SG2) 2018-2019**

**RAPPORT DE DEUXIEME ANNEE  
 à soumettre avant fin juin 2020**

**Stratégie**

**Approche stratégique pour 2018-2019**

Tout s’est-il déroulé comme prévu ?

**Commentaire**

|  |
| --- |
| Par rapport à ce que vous aviez indiqué dans le rapport de première année, veuillez expliquer les modifications qui ont été apportées à votre approche stratégique pour 2018-2019 et l’effet que ces changements ont eu. |

**Liens avec le Conseil de l’Europe**

|  |
| --- |
| Par rapport à ce que vous aviez indiqué dans le rapport de première année, y a-t-il eu des évolutions affectant la manière dont votre approche stratégique était liée aux priorités du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe pour 2018-2019 ? |

**Rapport annuel d’activités**

**Veuillez joindre votre rapport annuel d’activités pour 2019 (obligatoire). Nous n’attendons pas à ce que vous créiez un nouveau document, mais à fournir le rapport approuvé par votre conseil d'administration ou votre assemblée générale. Cela ne doit pas être seulement une liste d'activités, mais doit inclure une analyse critique de la manière dont les activités ont été menées. Le rapport doit mentionner le soutien du FEJ (le logo du Conseil de l'Europe et l’identité visuelle du FEJ - voir** [**http://eyf.coe.int**](http://eyf.coe.int)**).**

**Commentaire**

|  |
| --- |
| Veuillez expliquer si des modifications ont été apportées à votre programme d’activités en 2019 et, si c’était le cas, comment cela a affecté votre planning/vos méthodes de travail. |

**BUDGET**

**Veuillez mettre à jour les montants estimés pour vos dépenses et recettes en 2018 et 2019 dans le tableau en ligne (en Euros). Veuillez-vous assurer que les chiffres concernant les subventions du FEJ apparaissent clairement et correspondent aux montants transférés sur votre compte bancaire (c'est-à-dire identifier les subventions reçues pour les activités internationales, les plans de travail et la subvention structurelle). Les chiffres du budget en ligne doivent correspondre à ceux des comptes certifiés/audités.**

Vous êtes obligés de joindre vos comptes certifiés/audités pour 2018 et 2019 au formulaire en ligne et d'envoyer par courrier au FEJ un original signé ou une copie certifiée conforme à l'original, signée par une personne pouvant assumer la responsabilité légale de votre organisation.

**VALIDATION**

Avant de soumettre votre rapport, veuillez confirmer que vous avez pris connaissances du règlement d’utilisation des ressources du FEJ (voir le lien sur le site web du FEJ – paragraphe 1.B sur les subventions structurelles) et que les informations fournies dans votre rapport sont vraies, exactes et correctes.